Réunion morbidité mortalité
19 décembre 2011

Bulletin à retourner avant le 25 novembre 2011

AFU – Maison de l'Urologie
61 rue de Vaugirard – 75006 Paris

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

....

Ville : .... Code Postal : ....

Téléphone : .... Télécopie : ....

Courriel (*) : ....

(*) Des documents vous seront envoyés par mail avant et après la formation.

Type d'activité Libérale ☐ Mixte ☐ Salariée Exclusive ☐

☐ Je souhaite participer à la journée de formation organisées par l'AFU dans le cadre de la formation professionnelle conventionnelle des médecins, dédiée à la morbidité mortalité

☐ Je m'engage à être présent(e) pendant la totalité du séminaire

☐ J'ai bien noté que les frais de déplacement, et la restauration restent à ma charge

☐ Je joints un chèque de caution de 400€, qui me sera restitué lors du séminaire. Ce chèque sera encaissé par l'AFU si je ne participe pas à l'ensemble de la formation.

☐ Restauration : une participation de 25€ vous est demandée (chèque à l'ordre de l'AFU)

Fait à .... le ....

Signature





RMM 2011

Formation financée par l'OGC

Réunions de morbidité mortalité :

de l'apprentissage de la méthodologie, à la pratique régulière

Lundi 19 décembre 2011

Holiday Inn Express Paris
Canal de la Villette

68, quai de la Seine 75019 Paris
Métro : Riquet (Ligne 7)
Sortie 1 puis à droite (à 5mn du métro)





Organisateur
(pour le comité de formation continue)
Dr. Jean Paul ALLEGRE

Expert
Dr. Evelyne RAGNI





AFU - Formation Professionnelle Continue
Maison de l'Urologie - 61 rue de Vaugirard 75006 Paris - delegation.generale@afu.fr



PRE REQUIS

Il sera disponible mi-novembre

Il est indispensable d'en prendre connaissance car il ne sera pas fait de rappel pendant la formation. Vous recevrez :

- Les textes régissant les RMM
- Le mode d'emploi d'ALARM facile
- Un cas de RMM



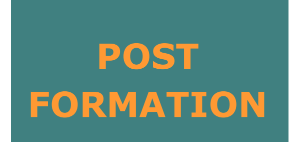
PROGRAMME

Horaires

Accueil à 8h30
Début de la formation à 8h50
Fin de la formation à 17h45

Détail du programme

08h30	Accueil
08h50	7 QCM
09h00	Prise en main pratique du logiciel ALARM Facile
09h20	Application de l'utilisation du logiciel au dossier de RMM adressé en pré requis
10h00	Pause
10h20	Etude de cas de RMM n°1 (en petits groupes)
11h20	Correction du cas de RMM n°1
13h00	Déjeuner
14h20	Etude de cas RMM n°2 (en petits groupes)
15h20	Correction du cas de RMM n°2
17h20	7 QCM
17h30	Consignes de fin
17h45	Fin de la formation



POST FORMATION

Vous recevrez les corrections des deux RMM étudiées

Important

Vous aurez à faire parvenir aux experts, dans les neuf mois qui suivent cette formation, les comptes-rendus de vos trois premières RMM (ils représentent un des moyens de l'EPP)

Justification

Les réunions de morbidité mortalité constituent un outil d'analyse de sa pratique professionnelle, dans les situations où l'évolution n'a pas été conforme aux attentes.
Il s'agit d'une **obligation réglementaire** (Certification des Etablissements de santé réf 28a E2) et **législative** (loi HPST) pour laquelle les chirurgiens sont encore peu préparés. Il est donc nécessaire de leur faire partager l'enjeu de cette démarche, de leur faire acquérir les éléments qui permettent de la rendre opérationnelle dans un établissement, puis de s'assurer que la mise en œuvre des notions apprises est effective.

Objectifs

Ce projet a 2 objectifs :

- Expliquer de manière pratique comment mettre en place des RMM dans une structure de soins :
    - gérer leur déroulement
    - utiliser les outils informatiques disponibles
    - tracer et rendre compte de ces réunions dans le cadre de la certification
- Apporter les connaissances nécessaires à l'analyse et la prévention des événements indésirables, et à la structuration de cette analyse.

Les 3 phases de ce DPC

Il s'agit d'un projet dans le cadre du DPC ; à ce titre il se déroulera en 3 phases :

- **Une phase d'acquisition** de quelques notions fondamentales mais aussi pratiques : cette formation théorique sera téléchargeable (ELearning) au moins 1 mois avant la formation présentielle
- **Une phase de formation présentielle**, axée sur la réalisation pratique des RMM, et l'utilisation de l'outil ALARM
- **Une phase d'évaluation**, s'étendant sur 9 mois, permettant de vérifier la mise en pratique des connaissances théoriques et pratiques acquises.

Cette formation entre dans le cadre de la formation conventionnelle

C'est la raison pour laquelle elle n'est ouverte qu'aux chirurgiens ayant une activité libérale, ou mixte. Cependant, il nous sera possible d'accueillir 4 – 5 urologues salariés exclusifs.
Le nombre de participants est limité à **50**.

Le budget de cette formation (organisation, pédagogie,) est pris en charge par l'organisme de formation conventionnelle ; mais la restauration et l'hôtellerie restent à la charge des participants.

Les participants **ayant une activité libérale prédominante** peuvent être indemnisés par l'assurance-maladie, pour perte de ressources, puisque cette formation a lieu un jour ouvré selon un barème de 15 C par jour de formation, sous réserve de n'avoir aucune activité de soins pendant ces deux jours, **et de participer à l'intégralité de la formation.**